

Association des avocats et avocates de province
81^e Congrès
Apprendre, Approfondir, Partager... Visez l'excellence!

➤ **Avis important**

Compte tenu de la popularité découlant de l'exigence de la formation continue obligatoire ainsi que du fait que l'AAP représente les 6 700 avocats pratiquant en région, une priorité sera accordée, pour les ateliers, aux congressistes qui s'inscrivent pour tout le congrès et qui sont membres de l'une des 13 sections de province et ce, jusqu'au 15 août 2009.

Un congressiste, qui n'est pas membre de l'une des 13 sections de province, peut s'inscrire au congrès, mais son inscription sera confirmée après le 15 août 2009 et ce, suivant l'ordre d'inscription.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JEUDI 15 OCTOBRE 2009

Heure	Descriptif
16 h à 20 h	Accueil et Inscription
17 h 30 à 19 h 30	Cocktail de Bienvenue Soirée libre. Le Comité organisateur vous suggère de partager un bon repas dans l'un des excellents établissements que regroupe Laval. Surveillez la liste des propositions du Comité organisateur à être ajoutées sur le site.

VENDREDI 16 OCTOBRE 2009

Heure	Descriptif
7 h 30 à 9 h 30	Accueil et Inscription
7 h 30 à 9 h	Déjeuner au Salon des Exposants Commandite Dufour Mottet Avocats
8 h 30 à 11 h 45 (pause : 10h00 à 10h15) et 13 h 30 à 16 h 45 (pause : 15h00 à 15h15)	Atelier 1 – Habiletés Salon Rosemère (Salons Ste-Thérèse, Mirabel et Deux-Montagnes pour les groupes de travail) Visez l'excellence avec nos conférenciers : L'Honorable Claude H. Chicoine, j.c.Q. Me Danielle Allard - <i>Tribunal Administratif du Québec</i> Me Martin Bernard - <i>Martin Bernard avocats</i> Me Éric Downs - <i>Downs Lepage, S.N.A.t</i> Me Jean Fréchette - <i>Bélanger Sauvé</i> Techniques de Plaidoirie Limite de 40 participants Apprendre à structurer un interrogatoire, formuler des questions simples, courtes et précises en fonction de la théorie de la cause. Approfondir comment cibler les sujets pertinents en contre-interrogatoire, comment les aborder et formuler les questions. Partager avec d'autres participants en bénéficiant des commentaires de juges et avocats chevronnés.
8 h 30 à 11 h 45 (pause : 10h00 à 10h15)	Atelier 2 – Déontologie Salon Giuseppe-Saputo Visez l'excellence avec nos conférenciers : M. le Bâtonnier François Gervais, Ad. E. - <i>Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés</i> Me Thierry Usclat - <i>Dufour Mottet Avocats</i>

Le secret professionnel, les conflits d'intérêts et le devoir de loyauté

Au cours de cet atelier, les conférenciers effectueront une revue des dispositions du *Code de déontologie* applicables aux conflits d'intérêts et au secret professionnel de l'avocat ainsi que les décisions jurisprudentielles les plus pertinentes. **Apprendre** les conditions d'application. **Approfondir** leur évolution et les exceptions y reliées. **Partager** sur les éléments qui seront abordés :

- Les conflits entre les intérêts de l'avocat et ceux de son client;
- Les conflits d'intérêts reliés à la représentation simultanée de clients;
- Les conflits d'intérêts lorsque l'avocat agit contre un ancien client;
- Les conflits d'intérêts résultant du départ d'un avocat qui se joint à un autre cabinet;
- Les conflits d'intérêts dans le cadre des fonctions d'avocat d'entreprise publique ou privée;
- L'évolution de la notion de secret professionnel de règle de preuve à valeur fondamentale;
- La révision des conditions d'application du secret professionnel;
- Le privilège de communication visant à régler un litige;
- Le privilège relatif au litige;
- Le devoir de discrétion.

8 h 30 à 10 h 00

Atelier 3 - Droit civil ***Salon Terrebonne***

Visez l'excellence avec notre conférencier :

Me Benoît Moore

- *Professeur et titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil – Faculté de droit, Université de Montréal*

La responsabilité sans faute depuis l'arrêt *Ciment St-Laurent*

Le droit québécois fait de la faute le fondement à la responsabilité individuelle. Outre l'article 1457 C.c.Q., la faute est présente, de manière explicite ou implicite, un peu partout dans le Code. Cette omniprésence a été l'objet d'un débat judiciaire portant sur l'interprétation de l'article 976 C.c.Q. sur les troubles de voisinage. Certains soutenaient que, comme ailleurs, la responsabilité ne pouvait être engagée sous cet article que si

on établissait une faute du débiteur, alors que d'autres soutenaient que la seule preuve d'inconvénients anormaux suffisait. Cette controverse a pris fin par l'arrêt que la Cour suprême du Canada a rendu dans l'affaire *Ciment St-Laurent* le 20 novembre 2008. Cet arrêt reconnaît que l'article 976 C.c.Q. crée une obligation d'indemnisation sans égard à la faute du débiteur. **Apprendre** la nouvelle étendue de la responsabilité sans faute. **Approfondir** les conséquences sur la responsabilité civile et s'agit-il bien de responsabilité civile. **Partager** une mise en perspective de cet arrêt avec l'ensemble du droit des obligations.

8 h 30 à 10 h 00

Atelier 4 - Droit de la Jeunesse

Salon des Prairies

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Martine Nolin

- *Aide juridique de Montréal*

Me Louise Deschênes

- *Aide juridique de Montréal*

Traitement pénal spécifique réservé aux jeunes contrevenants

Le 27 mars 2009, la Cour Suprême du Canada réaffirmait judiciairement le traitement pénal spécifique réservé aux jeunes contrevenants par la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA).

Apprendre par une revue jurisprudentielle de l'interprétation réservée au préambule, à la déclaration de principe de la LSJPA, à ses principaux articles (38, 39, 42(2)). **Approfondir** les notions permettant de soutenir et de stimuler, dans notre pratique quotidienne, le traitement différentiel de la criminalité juvénile. **Partager** un regard comparatif des dispositions analogues existantes au *Code criminel* servant à éviter le piège de l'assimilation du traitement juvénile au traitement adulte lorsque la gravité objective du délit devient l'élément déterminant de ce traitement.

8 h 30 à 10 h 00

Atelier 5 - Droit des affaires

Partenariat avec l'Association du Barreau Canadien, division Québec - section droit des affaires

Salons Auteuil et Vimont

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Christian Brossard

- *Fraser Milner Gasgrain*

Me Estelle Tremblay

- *Gauthier Bédard*

Revue 2009 du litige des affaires et de la législation nouvelle

Apprendre avec la revue du litige des affaires. **Approfondir** avec la revue du litige des actionnaires. **Partager** avec la revue des développements législatifs.

8 h 30 à 10 h 00

Atelier 6 - Droit de la Famille

Salon Chomedey

Visez l'excellence avec notre conférencière :

Me Sylvia Beatrix Schirm

Les contrats de vie commune : jusqu'à ce que la mort s'en suive?

Avec le nombre grandissant de conjoints de fait au Québec, le contrat de vie commune devient non seulement un outil précieux pour les couples non mariés, mais presque une garantie contre le litige civil d'enrichissement sans cause qui se dessine suite à la rupture ou décès. **Apprendre** avec un survol de l'interprétation faite par nos tribunaux. **Approfondir** les pièges à éviter dans leur rédaction. **Partager** sur le possible conflit existant entre le testament et le contrat de vie commune.

10 h 15 à 11 h 45

Atelier 7 - Droit civil

Salon Terrebonne

Visez l'excellence avec notre conférencier :

Me Daniel Gardner

- *Professeur, Université Laval*

Variation sur le thème des dommages

Contrairement à l'exécution en nature et à la résolution, les dommages-intérêts constituent une sanction d'application générale en droit québécois. Il n'est donc pas surprenant que la détermination de leur quotité se pose dans tous les domaines du droit privé et intéresse autant le civiliste que le travailliste et le commercialiste. La formation proposée fait le point sur

l'évolution législative et jurisprudentielle des dernières années. **Apprendre** comment évaluer avec plus de précision des pertes par essence intangibles telles les pertes pécuniaires. **Approfondir** le phénomène des dommages punitifs en hausse significative au cours des dernières années. **Partager** sur les critères d'évaluation propres à ces dommages d'une nature bien particulière.

10 h 15 à 11 h 45

Atelier 8 – Pratique professionnelle ***Salon des Prairies***

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me William Dufort

- *Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec*

Me Geneviève Lefebvre

- *Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec*

Mme Andrée Matteau

- *Service de l'inspection professionnelle du Barreau du Québec*

Le nouveau Règlement sur la comptabilité, les normes d'exercice professionnel des avocats : les impacts sur la pratique

Apprendre les exigences de ce nouveau Règlement. **Approfondir** la traçabilité nécessaire des transactions visant à identifier rapidement toute forme de malversation. **Partager** sur les différents aspects :

- Les normes de tenue du domicile professionnel;
- Les normes de tenue de dossier professionnel incluant l'identification et la vérification de l'identité;
- La comptabilité d'administration;
- La comptabilité en fidéicommiss;
- Les montants en espèces;
- Les normes de cessation d'exercice.

10 h 15 à 11 h 45

Atelier 9 - Droit des affaires

Partenariat avec l'Association du Barreau Canadien, division Québec - section droit des affaires

Salons Auteuil et Vimont

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Denis F. Gauthier

- *Gauthier Paquette Trudeau Bélanger*
Me Jean H. Gagnon
- *Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.*
Me Pierre Lamontagne
- *Fasken Martineau DuMoulin, SENCRL*

L'arbitrage dans les contrats commerciaux : Paradis ou enfer?

L'idée d'inclure ou non une clause d'arbitrage dans les contrats survient souvent à la fin de négociations longues et intenses alors que toutes les parties impliquées sont épuisées et tendues. Par conscience professionnelle, les procureurs suggèrent alors une clause d'arbitrage dont la rédaction est la plus large possible sans que les parties n'en connaissent toute la véritable portée et sans qu'elle n'ait été sérieusement discutée. Lorsque survient un conflit entre les parties, l'inclusion de cette clause peut s'avérer désastreuse ou bénéfique, selon le cas. **Apprendre** les situations où une telle clause est bénéfique ou désastreuse. **Approfondir** la rédaction d'une clause destinée à servir les intérêts des parties et comprendre le point de vue du client, du rédacteur et de l'arbitre. **Partager** sur les questions, commentaires, expériences et points de vue des participants.

10 h 15 à 11 h 45

Atelier 10 - Droit de la famille *Salon Chomedey*

Visez l'excellence avec notre conférencier :

Me Alain Roy, notaire

- *Professeur agrégé – Faculté de droit, Université de Montréal*

Portrait empirique des dossiers de pensions alimentaires entre ex-conjoints.

En droit familial, il est difficile de fournir un portrait détaillé jurisprudentiel scientifiquement fiable à partir des banques de données puisque seules les causes dignes d'intérêt sont rapportées. Dans le cadre d'une étude commandée par le ministère de la Justice du Québec, un échantillon aléatoire de 867 dossiers judiciaires de divorce prononcés entre 2004 et 2007 a été constitué. Ces dossiers prévoyaient tous une pension alimentaire pour l'un des ex-époux. Au moyen d'une grille de collecte, 158 données distinctes ont été recueillies.

Apprendre le portrait des éléments constitutifs des dossiers judiciaires en matière d'aliments, de résidence familiale, de

prestation compensatoire, de patrimoine familial, de régime matrimonial et de garde d'enfants. **Approfondir** les principales données ressortant de cette étude. **Partager** sur l'écart important entre les principes théoriques et la pratique.

11 h 45 à 13 h 15

Dîner au Salon des Exposants
Commandite du Barreau de Laval

13 h 30 à 16 h 45
(pause : 15h00 à 15h15)

Atelier 11 - Droit civil
Salon Terrebonne

Visez l'excellence avec notre conférencier :
Me Philippe Pagé

Assuré c'est bien mais Rassuré c'est mieux !

Votre client est impliqué en défense dans un litige. Son assureur de responsabilité civile, saisi de l'affaire, mandate son propre avocat pour comparaître pour votre client. Votre premier réflexe est d'informer votre client que votre concours n'est pas nécessaire vu l'intervention de son assureur. Or et malgré le mandat confié par l'assureur, votre participation dans le déroulement du dossier pourrait s'avérer, à plus d'un égard, fort utile pour votre client. **Apprendre** à servir l'intérêt de son client par une représentation personnelle. **Approfondir** l'importance du rôle de l'avocat personnel. **Partager** les impacts de la représentation personnelle pour le client.

13 h 30 à 16 h 45
(pause : 15h00 à 15h15)

Atelier 12 - Droit Pénal
Salon des Prairies

Visez l'excellence avec nos conférenciers :
Me Pierre-Luc Rolland

- *Procureur responsable des dossiers « Gangs de Rue » à la Direction des poursuites criminelles et pénales, district de Laval;*

Me Roger Carrière

- *Procureur en chef adjoint – Bureau de la lutte au crime organisé (BLACO) de la Direction des poursuites criminelles et pénales*

Mme Chantal Fredette, M.Sc. criminologie

- *Agente de planification, programmation et recherche – Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes (CEDJ), Centre Jeunesse de Montréal, Institut universitaire*

M. André Boisjoly

- *Lieutenant détective, S.P.V.M. – Coordonnateur provincial du dossier « Gangs de Rue » au Service du renseignement criminel du Québec*

Gangs de rue : Phénomène urbain ou non ?

La conférence vise à **Apprendre, Approfondir et Partager** de façon à parfaire les connaissances des participants en développant les thèmes suivants :

- L'existence et l'ampleur des « gangs » au Québec. Mythes ou réalités...;
- Les expériences vécues au sein des « gangs » à la fois exaltantes et traumatisantes...;
- L'intervention efficace auprès des personnes impliquées dans les activités de « gangs ». Savoir-faire et savoir-être, approches à privilégier...;
- Le gouvernement juge prioritaire la mise en place d'un programme provincial de lutte aux « gangs de rue ». Quels en sont les structures, les mécanismes et les objectifs...

Atelier interactif.

13 h 30 à 16 h 45
(pause : 15h00 à 15h15)

Atelier 13 - Droit de la Famille ***Salon Chomedey***

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Suzanne Pringle

- *Me Suzanne H. Pringle, avocats*

M. Raymond David

- *Raymond David, psychologues conseil*

Introduction à l'intelligence émotionnelle et son application (Partie I)

L'intelligence émotionnelle (EQ) est un ensemble d'habiletés qu'une personne développe pour atteindre une performance optimale. La réflexion et les émotions sont les supports de la performance et les émotions procurent l'énergie nécessaire pour nous permettre de penser.

Lorsque la réflexion et les sentiments sont intégrés de manière intelligente, nous obtenons le meilleur de nous-mêmes et sommes en mesure d'influencer les autres grâce à notre potentiel accru.

Cet atelier s'adresse aux avocats, travaillant en matière familiale ou autre, et qui sont intéressés par les nombreux développements en matière d'expertise psycholégale. Comment

peut-on aider les parents à regarder par en avant vers le futur plutôt que de ressasser les expériences négatives? **Apprendre** à favoriser le développement des capacités parentales. **Approfondir** et se familiariser avec les nouveaux instruments que la recherche a mis au service de l'expertise. **Partager** sur ce nouvel outil qu'est l'intelligence émotionnelle en lien avec les capacités parentales.

La partie I traitera de l'intelligence émotionnelle auprès de la clientèle famille et aura 2 volets :

- L'intelligence émotionnelle et le « parenting » (le parent apprend à « intervenir »);
- L'intelligence émotionnelle et le « co-parenting » (le parent apprend à « négocier »).

13 h 30 à 15 h 00

Atelier 14 - Droit des affaires

Partenariat avec l'Association du Barreau Canadien, division Québec - section droit des affaires

Salons Auteuil et Vimont

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Chantal Perreault, Ad. E.

- *Chantal Perreault, avocate*

Me Patric Besner

- *Besner, Avocats et Conseillers d'Affaires*

Me François Ferland

- *Joli-Cœur, Lacasse, SENCRL*

Les Conventions entre actionnaires : Menu à la carte!!!

Tous s'accordent pour dire que très souvent une bonne convention entre actionnaire peut éviter bien des problèmes. Cependant, aucune clause ne devrait être considérée comme standard et le copier coller est donc à éviter. Pour être utile, elle doit être taillée sur mesure et selon les intérêts de l'actionnaire que vous représentez. Vous pourriez vouloir pour votre client des clauses bien différentes de celles désirées pour un autre. Il ya même des clauses que vous voudrez éviter à tout prix.

Apprendre à identifier les besoins de votre client les questions à lui poser et la priorité des clauses entre elles. **Approfondir** les clauses essentielles et généralement souhaitables et pourquoi le sont-elles, les clauses favorables à un actionnaire de contrôle et la négociation de ces clauses. **Partager** au sujet des clauses à se méfier pour un actionnaire minoritaire et sur les clauses à scruter vu leurs problèmes d'interprétation passés devant les

tribunaux.

13 h 30 à 15 h 00

Atelier 15 – Déontologie ***Salon Giuseppe-Saputo***

Visez l'excellence avec notre conférencière :
Mme Louise Masson
- *Beaux Gestes*

« L'image est le plus grand capital d'une personne » (Talleyrand) - La dignité, l'intégrité, le respect, la modération et la courtoisie

L'article 1 du *Code de déontologie des avocats* stipule que « l'avocat doit agir avec dignité, honneur, respect, modération et courtoisie ». Bien que les termes utilisés par le législateur ne souffrent aucune ambiguïté, leur mise en application a été plus d'une fois bafouée, amenant certains membres à faire l'objet de plaintes disciplinaires en plus d'en subir les conséquences. **Apprendre** des tactiques simples et efficaces pour éviter de se placer en situation conflictuelle ou faire face aux obstacles qu'on rencontre autant dans l'environnement professionnel que social. **Approfondir** les règles d'étiquettes applicables dans l'exercice de la profession. **Partager** sur les outils permettant de projeter une image professionnelle impeccable, au tribunal comme ailleurs.

13 h 30 à 15 h 00

Atelier 16 – Pratique Professionnelle Partenariat avec SOQUIJ ***Salon Laval-sur-le-Lac***

Visez l'excellence avec notre conférencier :
M. Claude Paul-Hus, CGA, FCMA, MBA
- *Directeur Général - SOQUIJ*

Être stratège dans le contexte économique actuel

Apprendre la réflexion stratégique dans le contexte où l'environnement des organisations change rapidement. **Approfondir** l'impact de la montée du dollar canadien, de la hausse des coûts de l'énergie, du changement démographique. **Partager** une analyse stratégique visant à doter l'organisation d'un avantage compétitif compte tenu des variables de l'environnement à surveiller dans le contexte économique actuel.

15 h 15 à 16 h 45

Atelier 17 – Habiletés
Partenariat avec SOQUIJ
Salon Laval-sur-le-Lac

Visez l'excellence avec notre conférencière :
Me Annie Mongeon
- *SOQUIJ*

Clinique de recherche en droit civil et pénal

Cette formation s'adresse aux utilisateurs qui font leurs premières armes en recherche jurisprudentielles de même qu'à ceux qui veulent un rafraîchissement sur la recherche dans AZIMUT, accessible directement de leur bureau ou par le biais du CAIJ. Il s'agit d'un survol du contenu et de la structure des banques documentaires :

- Familiarisation avec le logiciel et la navigation;
- Présentation des outils de recherche propres à Juris.doc : le plan de classification, la recherche par juridiction, la législation citée, l'Historique, le Citateur, le Thésaurus et Juris Alerte;
- Repérage de décisions récentes dans les banques;
- Sauvegarde et récupération de recherche;
- Présentation du nouvel outil d'actualisation.

Apprendre, Approfondir, Partager...

15 h 15 à 16 h 45

Atelier 18 – Pratique professionnelle
Salon Giuseppe-Saputo

Visez l'excellence avec notre conférencier :
Conférencier à confirmer
- *Commissaire au Lobbyisme*

Les règles du lobbyisme : faux pas à éviter

En quoi la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme peut-elle constituer un outil dans le coffre des membres du Barreau?

15 h 15 à 16 h 45

Atelier 19 - Droit des affaires
Partenariat avec l'Association du Barreau Canadien, division Québec - section droit des affaires
Salons Auteuil et Vimont

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Marie-Josée Brunelle

- *Marie-Josée Brunelle, Droit et Médiation*

Me Sylvain Lefebvre

- *Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés*

Des aspects théoriques et pratiques liés à la gestion proactive des dossiers impliquant des allégations d'harcèlement psychologique

Peu de domaines de pratique permettent d'éviter d'être tôt ou tard confronté à la gestion d'un dossier impliquant des allégations de harcèlement psychologique. L'entrée en vigueur des articles 81.18 à 81.20 et 123.6 à 123.16 de la Loi sur les normes du travail le 1^{er} juin 2004 a créé une vague de choc au sein des milieux de travail. Ces articles innovateurs ont alors suscité des recommandations précises en matière de gestion d'un tel type de dossier. Qu'en est-il 5 ans plus tard? **Apprendre** l'évolution théorique récente de l'application de ces dispositions. **Approfondir** les pratiques permettant d'apporter une valeur ajoutée à votre intervention dans un tel type de dossier. **Partager** sur les finalités des diverses approches et de leurs impacts respectives et de pratiques pouvant permettre d'éviter certaines embûches.

18 h 00 à 19 h 00

Cocktail

Commandite du Groupe Montpetit, Recrutement de personnel

19 h 00

Soirée Musique d'hier à aujourd'hui

Commandite de SOQUIJ

Quizz musical Interactif et soirée dansante

Animation Manuel Hurtubise

Avec le Duo Musical Robert Gaugin

SAMEDI 17 OCTOBRE 2009

Heure

Descriptif

7 h 30 à 9 h 30

Accueil et Inscription

7 h 30 à 9 h 00

Déjeuner au Salon des Exposants

Commandite de Deveau Bourgeois Gagné Hébert & Associés

8 h 30 à 11 h 45
(pause : 10h00 à 10h15)

Atelier 20 – Habiletés
Salon Giuseppe-Saputo

Visez l'excellence avec notre conférencier :
M. Richard E. Laberge
- *Groupe Conseil Maestro*

Les styles de comportements : comment négocier avec.

Vous arrive-t-il de rencontrer des gens avec qui vous vous entendez bien tout de suite? Vous aimez les mêmes choses, vous pensez de la même façon et vous pouvez même finir leurs phrases. Ces relations ne demandent pas d'efforts. Même quand des problèmes surviennent, la clarté de la communication les fait se résoudre sans difficulté.

À l'inverse, avec certaines personnes, malgré toutes les bonnes intentions, rien ne va. Des deux côtés, on ne comprend pas pourquoi l'autre agit de façon aussi bizarre. Nous attendons des gens qu'ils pensent et agissent comme nous. Et quand ce n'est pas le cas, nous nous demandons ce qui ne va pas chez eux. Souvent, nous assumons que les autres voient les choses comme nous et que, généralement, ils pensent comme nous. Les études de styles de comportement nous prouvent le contraire.

Apprendre quels sont les différents styles de comportement.
Approfondir sur les façons de négocier et gérer les différences.
Partager sur les façons de tirer le meilleur parti d'une communication.

8 h 30 à 11 h 45
(pause : 10h00 à 10h15)

Atelier 21 – Habiletés
Salon Terrebonne

Visez l'excellence avec notre conférencière :
Me Chantal Perreault, Ad. E.
- *Ombudsman Solution*

Se débarrasser du sentiment de culpabilité

Cet atelier vise à aider les générations de professionnels qui doivent inventer un rôle de parent ou de professionnels tout en essayant de jongler avec ces rôles en plus d'être présents pour les proches et amis et ce, tout en n'oubliant pas de poursuivre leurs propres rêves et ambitions personnelles. **Apprendre** à se débarrasser du sentiment de culpabilité. **Approfondir** comment

être au bon endroit au bon moment. **Partager** sur les 10 règles de vie essentielles pour passer de la culpabilité à la sérénité.

Cet atelier vous permettra :

- De trouver votre place dans votre vie;
- De balancer toutes les facettes et obligations de vos rôles;
- De vous sentir bien et appréciés dans chaque sphère;
- De récupérer toute l'énergie gaspillée en culpabilité pour créer de meilleures choses dans vos vies;
- De vous libérer du bourreau que vous êtes pour vous-mêmes.

8 h 30 à 11 h 45
(pause : 10h00 à 10h15)

Atelier 22 - Droit de la famille
Salons Auteuil et Vimont

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Suzanne Pringle

- *Me Suzanne H. Pringle, avocats*

M. Raymond David

- *Raymond David, psychologues conseil*

L'intelligence émotionnelle et le développement professionnel chez les avocats (Partie II)

L'intelligence émotionnelle (EQ) est un ensemble d'habiletés qu'une personne développe pour atteindre une performance optimale. La réflexion et les émotions sont les supports de la performance et les émotions procurent l'énergie nécessaire pour nous permettre de penser.

Lorsque la réflexion et les sentiments sont intégrés de manière intelligente, nous obtenons le meilleur de nous-mêmes et sommes en mesure d'influencer les autres grâce à notre potentiel accru.

La partie II traitera :

- Des habiletés de l'intelligence émotionnelle qu'il est important de développer pour devenir « un grand plaideur »;
 - Des habiletés de l'intelligence émotionnelle qu'il faut développer pour devenir « un bon avocat négociateur » et « une bonne avocate négociatrice »;
 - Des habiletés propres aux avocates.
-

8 h 30 à 11 h 45
(pause : 10h00 à 10h15)

Atelier 23 – Droit du travail
Salon Des Prairies

Visez l'excellence avec notre conférencier :

Me Alexandre Morin

- *Alexandre Morin, LL.M., Avocat*

L'égalité et l'emploi : est-ce vraiment la quadrature du cercle ?

Les questions de droit à l'égalité et de discrimination se posent très souvent dans un contexte de droit du travail. Cet atelier abordera les règles générales exposées par la *Charte des droits et libertés de la personne* relatives à la discrimination en matière d'emploi, ainsi que la jurisprudence récente interprétant ces normes. Les thèmes suivants seront abordés:

- la discrimination dans l'embauche;
- la discrimination et les tests médicaux imposés par les employeurs;
- les antécédents judiciaires;
- le népotisme;
- la différence entre la discrimination et le harcèlement
- les politiques de sexualisation des postes;
- la fameuse notion d'accommodement raisonnable en milieu de travail;
- les différents recours s'offrant aux victimes.

Apprendre à prévenir les attitudes de discrimination. **Approfondir** les diverses notions de la discrimination. **Partager** sur les recours ouverts aux salariés.

8 h 30 à 11 h 45

Atelier 24 - Droit Administratif
Salon Rosemère

Visez l'excellence avec nos conférenciers :

Me Sébastien Caron

- *Charest, Gagnier, Biron, Dagenais (Direction du contentieux – Ville de Montréal)*

Me Paul Wayland

- *Dufresne Hébert Comeau Inc.*

Principes de base en fiscalité municipale et en expropriation

Qui peut prétendre n'avoir jamais rêvé d'en **Apprendre** un peu plus en matière de contestation d'évaluation foncière ? Qui n'a pas cherché un jour à **Approfondir** ses connaissances en matière de fiscalité municipale ou en expropriation ? Cet atelier a pour but de **Partager** sur les aspects suivants :

- La valeur des immeubles portés au rôle d'évaluation;
- L'application des techniques d'évaluation reconnues;
- Le *modus operandi* d'une contestation d'évaluation foncière;
- L'examen de diverses règles fiscales;
- L'expropriation : Délais et procédures applicables;
- Principes généraux concernant l'indemnité et la contestation du droit à l'expropriation.

8 h 30 à 10 h 00

Atelier 25 – Habilités

Partenariat avec SOQUIJ

Salon des Rapides

Visez l'excellence avec notre conférencière :

Me Jolaine Choinière, notaire

- *SOQUIJ*

Clinique de recherche en droit du travail et lésions professionnelles

Cette formation s'adresse aux utilisateurs qui font leurs premières armes en recherche jurisprudentielles de même qu'à ceux qui veulent un rafraîchissement sur la recherche dans AZIMUT, accessible directement de leur bureau ou par le biais du CAIJ. Il s'agit d'un survol du contenu et de la structure des banques documentaires :

- Familiarisation avec le logiciel et la navigation;
- Présentation des outils de recherche propres à Juris.doc : le plan de classification, la recherche par juridiction, la législation citée, l'Historique, le Citateur, le Thésaurus et Juris Alerte;
- Repérage de décisions récentes dans les banques;
- Sauvegarde et récupération de recherche;
- Présentation du nouvel outil d'actualisation.

Apprendre. Approfondir. Partager...

Atelier 26– Pratique professionnelle

Salon des Rapides

Visez l'excellence avec notre conférencier :

Me Gilles Thibault
- *président, Edilex International Ltée*

Web 2.0 la fin des avocats ou le début d'un renouveau

Qu'est-ce que le web 2.0 ? La venue du web 2.0 marque-t-elle le début d'une évolution ou d'une révolution au sein de la profession d'avocat? Quel impact aura la poussée irrésistible du web dans notre quotidien? Ma profession est-elle en péril? Suis-je en mesure de survivre dans le nouvel environnement de travail qui se pointe à l'horizon? Comment faire pour profiter de cette technologie aux multiples ramifications?

Voilà quelques des questions auxquelles cet atelier tentera de répondre pour **Apprendre** ce qu'est le web 2.0, **Approfondir** ses impacts à court, moyen et long terme sur notre profession. Une fois ce tour d'horizon complété, il sera question des mesures à prendre pour faire en sorte que cette évolution technologique soit davantage une opportunité qu'une menace. **Partager** sur les moyens de se tenir à la fine pointe...

11 h 45 à 12 h 15	Tirage Prix de Présence des Exposants Salon des Exposants
12 h 30 à 14 h 00	Dîner Commandite du CAIJ Lancement et présentation du nouveau produit du CAIJ.
18 h 00 à 19 h 00	Cocktail Tapis Rouge Commandite de l'Association du Barreau Canadien, division Québec
19 h 00	Soirée de clôture - Bal à saveur vénitienne Animation par le Family Affair Big Band Tenue de soirée Remise du Mérite de l'A.A.P

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009

Heure	Descriptif
9 h 00	Assemblée générale annuelle
